

bonjour

Je suis paysan et irrigant sur la commune de VOIVRES LES LE MANS .Sur mon exploitation, j'ai la possibilité d'irriguer 80 hectares de sol sableux. Le Printemps, je peux me servir de l'irrigation pour des prairies, de la luzerne, du ray grass Italien ou encore du blé. L'été pour le soja , les betteraves et le maïs ensilage, destiné à mes bovins, ainsi que du maïs grain destiné à mes volailles label . Cet assolement diversifié a été choisi pour répondre à des besoins d'autonomie sur mon exploitation, et cela est indispensable , je pilote la gestion des apports d'eau (début / fin) avec des sondes capacitatives connecté et suivi par des conseillers de la Chambre d'Agriculture .

L'agriculture Française voit ses productions diminuées, et cela pour plusieurs raison; L'enjeu de L'EAU est très important pour moi, dans le but de garantir une souveraineté alimentaire au sein de notre pays. Qui d'autre serait mieux placé que le Chambre d'Agriculture pour s'occuper de l'irrigation des agriculteurs ?J'émet donc un avis favorable à ce que la Chambre d'Agriculture devienne l'Organisme Unique de Gestion Collective du bassin versant Sarthe-Aval. Un lien avec la Chambre et ses multiples services ont créé une proximité sur le terrain qui est indispensable. Nous travaillons sur beaucoup de sujets, notamment la gestion de l'eau en période d'étiage depuis des années.